

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 mai 2024 A 20 HEURES 30**



Délibération n° 2024 05 21 -06 : MARCHES PUBLICS – Réhabilitation et extension de la crèche la Pirouette, chemin de la guise - 69670 VAUGNERAY – avenants

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 10/05/2024		
En exercice :	33		
Présents :	28	Affichage de la convocation : 14/05/2024	
Pouvoirs :	4		
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 23/05/2024	
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.			
Absents ayant remis pouvoir :			
M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Brigitte REGIS MOREAU donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Mme Aline DURAND Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE			
Absents ou excusés :			
Mme Chantal BERTHILLON			

M Sylvère MATHIEU est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Par délibération du 2 octobre 2023, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les marchés de travaux de réhabilitation et extension de la crèche la Pirouette.

Dans le cadre de l'exécution des travaux, il est proposé la conclusion des avenants suivants :

Lot	Libelle	Entreprise	Objet avenant	Montant
6	MENUISERIE INT	CHEVILLON	-Oculus à mettre en place sur porte dortoir (sur demande des usagers de la crèche) : 522 € -ajout plan de travail au niveau du passe-plat : 170,09 €	692,09 €
10	CARRELAGE	PAGANO	Suppression du carrelage dans sanitaires (car sol en bon état)	-1184 €
11	ELECTRICITE	PHEBUS	Raccordement de l'éclairage extérieur suite aux travaux de terrassements	310,23 €
12	CVC	CROS TERMIQUE	-Remplacement du caisson VMC : 1 175 € -suppression de la prestation mise en place d'un extracteur : - 1 516 € -remplacement d'un wc existant en mauvais état : 220,83 € -ajout de 2 grilles de soufflage : 154,17 €	34 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE	Montant initial € HT	Avenants précédents	Nouveaux avenants	Montant marché	Variation
1	TERRASSEMENT AMENAGEMENT EXT	J BASTION	19 190,00 €			19 190,00 €	0,00
2	MACONNERIE	LCA	16 975,00 €			16 975,00 €	0,00
3	CHARPENTE	ANDRE VAGANAY	52 973,78 €			52 973,78 €	0,00
4	FACADES (infructueux)	VINCENT	12 268,00 €	1 922,85 €		14 190,85 €	15,67
5	MENUISERIES EXT	BLANC BARANGE	28 532,40 €	-7 654,00 €		20 878,40 €	-26,83
6	MENUISERIES INT	Chevillon Gilles	8 963,02 €	98,00 €	692,09 €	9 753,11 €	8,81
7	SERRURERIE	TARRES	2 958,00 €	2 482,00 €		5 440,00 €	83,91

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE	Montant initial € HT	Avenants précédents	Nouveaux avenants	Montant marché	Variation
8	PLATRIERIE PEINTURE	ETABLISSEMENTS LARDY	20 559,05 €	3 442,90 €		24 001,95 €	16,75
9	SOLS SOUPLES (petits lots)	COURBIERE	4 688,61 €			4 688,61 €	0,00
10	CARRELAGE (petits lots)	PAGANO	2 424,00 €		-1 184,00 €	1 240,00 €	-48,84
11	ELECTRICITE	PHEBUS	25 756,17 €		310,23 €	26 066,40 €	1,20
12	CVC	CROS THERMIQUE	21 505,00 €		34,00 €	21 539,00 €	0,16
13	ETANCHEITE (petits lots)	RDV ETANCHEITE	15 226,00 €	1 198,00 €		16 424,00 €	7,87
			232 019,03 €	1 489,75 €	-147,68 €	233 361,10 €	0,58

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu les projets d'avenants,
Vu l'avis de la commission des marchés publics du 6 mai 2024,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**
32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

APPROUVE les avenants aux marchés de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises titulaires
DIT QUE la dépense correspondante est inscrite au budget principal 2024.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
23.05.24
et de la publication en mairie le
23.05.24

Le secrétaire
Sylvère MATHIEU

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

S. Mathieu

